



Canadian Bureau for
International Education
Bureau canadien de
l'éducation internationale

TITRE : Instructeur virtuel / Instructrice virtuelle
PROGRAMME : Programme d'études sur l'immigration et les étudiants internationaux (PEIEI)
ORGANISATION : Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)
LIEU : Souple – n'importe où au Canada

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

La mise en œuvre de l'article 91 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) en 2013 a restreint l'apport de conseils d'immigration aux consultants réglementés en immigration, avocats et membres d'un petit nombre d'autres professions. Grâce aux efforts du BCEI et du Consortium canadien pour l'éducation internationale (CCEI), le CRCIC a annoncé qu'il créerait une nouvelle désignation, qu'il a finalement appelé Conseiller réglementé en immigration pour étudiants étrangers (CRIEE). À la suite de discussions avec le CRCIC, le BCEI a accepté de créer un programme d'études pour les CRIEE, homologué par le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC) en mars 2016. À ce jour, le BCEI a apporté le programme à deux promotions d'étudiants.

RÉSUMÉ DU POSTE

L'instructeur sera chargé de la prestation d'un programme virtuel et bilingue d'études sous la marque du BCEI sur le droit canadien d'immigration et les politiques connexes s'adressant aux conseillers auprès d'étudiants internationaux et autres professionnels employés dans des établissements d'enseignement désignés publics et privés dont les responsabilités comprennent l'offre de conseils d'immigration aux étudiants. Le programme est une condition préalable à l'examen d'accès à la pratique du CRCIC pour devenir CRIEE.

RESPONSABILITÉS

- Travailler en collaboration avec l'équipe du PEIEI au BCEI pour utiliser les compétences et objectifs d'apprentissage désignés par le CRCIC et assurer le cursus du programme virtuel d'études.
- Assurer l'instruction du programme par des modules préenregistrés et en direct en ligne.
- Mener des discussions synchrones.
- Fournir des conseils interactifs et du soutien aux étudiants.
- Noter les devoirs et examens à l'aide de l'échelle d'évaluation correspondante.
- Étudier les listes de lecture existantes et recommander des ajouts, au besoin.
- Fournir des conseils sur des conférenciers invités pertinents.

- Fournir des conseils régulièrement sur les mises à jour à apporter au cursus et au contenu du programme, en fonction des changements au droit et à la réglementation du Canada et du Québec sur l'immigration.
- En coopération avec l'équipe du BCEI, servir d'intermédiaire avec le CRCIC et la communauté pédagogique au besoin.

QUALIFICATIONS

- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente en conseils d'immigration
- Expérience du conseil aux étudiants, surtout comme conseiller auprès d'étudiants internationaux
- Connaissance du droit d'immigration canadien et québécois, et familiarité à la législation et à la réglementation relevant des étudiants internationaux
- Connaissance des logiciels Brightspace de D2L et GoToWebinar considérée comme un atout
- Expérience de l'apprentissage virtuel, des méthodes d'instruction, de la préparation de webinaires et du contenu Web pour l'apprentissage
- Compréhension approfondie du rôle d'un professionnel des services aux étudiants du secteur de l'éducation
- Excellentes compétences de communication à l'oral et à l'écrit en français (en anglais un atout)
- Compétences éprouvées d'organisation et de gestion du temps
- Compétences analytiques, créativité et esprit de décision
- Désignation de consultant réglementé en immigration canadienne (CRIC), désignation de conseiller réglementé en immigration pour étudiants étrangers (CRIEE) ou diplôme/expérience de droit un atout

Les candidats peuvent poser leur candidature à titre individuel ou en équipe de co-instructeurs pour satisfaire aux responsabilités et qualifications exigées pour le poste.

Envoyez votre C.V. et lettre de motivation à learning@cbie.ca.

La date limite de dépôt des candidatures est le 16 juin 2017. Nous commencerons à étudier les CV immédiatement. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais nous ne prendrons contact qu'avec les candidats retenus pour la phase suivante de candidature.